

OBJECTIFS :

- Assurer des fonctions techniques de création et d'entretien dans des entreprises du paysage ou des services espaces verts de collectivités
- Créer son entreprise paysagère
- Se convertir aux métiers du paysage



MÉTIERS POSSIBLES :

- Chef d'équipe dans une entreprise du paysage ou une collectivité
- Chef d'entreprise en paysage



Votre formation comporte 12 Unités Capitalisables dont 10 UC Nationales de Qualification (UC) et 2 UC d'Adaptation Régionale (UCARE).

Les Unités Capitalisables Générales

UCG 1 - Connaissances et techniques liées au traitement de l'information :

- Communication orale et écrite
- Mathématiques
- Informatique et technologie de l'information et de la communication

UCG 2 - Enjeux sociétaux des aménagements paysagers :

- L'impact environnemental des aménagements du paysage
- Le rôle des aménagements paysagers dans la société

Les Unités Capitalisables Professionnelles

UCP 1 - Projet professionnel dans le secteur du paysage :

- Présentation d'un projet d'emploi
- Cadre social et réglementaire

UCP 2 - Fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers :

- Présentation de l'entreprise dans son environnement
- Diagnostic de l'entreprise

UCP 3 - Communication dans une situation professionnelle :

- Conduite d'entretien sur son espace de travail
- Rendre compte de son activité à un supérieur hiérarchique

UCP 4 - Connaissances et techniques relatives au végétal et au milieu :

- Les notions de biologie et de développement du végétal
- La reconnaissance des végétaux
- Raisonnement, en fonction du contexte d'une intervention dans un espace paysager

UCP 5 - Connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères :

- Les techniques de maçonnerie paysagère
- Choix du système d'arrosage

UCP 6 - Les matériels et équipements de l'entreprise :

- Choix, préparation et entretien des matériels de l'entreprise
- Utilisation en sécurité d'engins de chantier automoteur

Les Unités Capitalisables Techniques (UCT)

UCT 1 - Conduite d'un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux :

- Préparation du chantier
- Réalisation des travaux
- Suivi du chantier

Chantiers concernés : Plantations (arbres, arbustes, massifs de fleurs), engazonnement, fertilisation et protection des végétaux, taille, entretien des gazons...

UCT 2- Conduite d'un chantier de mise en place ou d'entretien d'infrastructures paysagères :

- Préparation du chantier
- Réalisation des travaux
- Suivi du chantier

Chantiers concernés : Maçonnerie paysagère, voie de circulation, système d'arrosage...

UCARE – Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

2 UCARE à définir en début de parcours de formation

Thèmes des UCARE proposés par l'équipe pédagogique selon les spécificités régionales et les projets des stagiaires.

UCARE déjà proposées : menuiserie paysagère, jardins durables, taille fruitière, créateur d'entreprise.

Conditions d'admission

- **Avoir 18 ans.**
- Avoir une **expérience dans le secteur du paysage** ou réalisation d'une **Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel** dans une entreprise du paysage (bilan à retourner au CFPPA et justificatifs d'expérience professionnelle à fournir).
- Financement de la formation continue (contrat professionnalisation, congé individuel de formation, demandeur d'emploi...).

Condition obligatoire pour le dossier d'inscription à l'examen :

- **Si vous avez un diplôme ou avez suivi un cycle de BEPA ou une classe de second cycle** il faut justifier d'1 an à **temps plein** (soit 1820 heures) d'expérience professionnelle **avant** l'entrée en formation **ou** la copie d'un contrat de professionnalisation à l'entrée en formation et à la fin des 24 mois une attestation de l'employeur qui stipule que vous avez bien suivi le contrat de professionnalisation sur 2 ans.
- **Si vous n'avez pas de diplôme il faut** il faut justifier d'1 an à temps plein (soit 1820 heures) d'expérience professionnelle **dans** le secteur de la formation choisie ou 3 ans (soit 5460 heures) d'expérience professionnelle **hors** secteur de la formation choisie.

Des réunions d'information sont régulièrement organisées par le CFPPA de Rouffach. Renseignements et inscription au 03.89.78.73.07

INFOS PRATIQUES :

Formation possible en 1, 2 ou 5 ans maximum (parcours individualisés).

- **Durée :** 1050 heures en centre + 330 heures de stages en entreprise (la durée peut varier en fonction des Validations Acquis Académiques et de la date d'entrée en formation).
- **Dates :** septembre à juin.
- **Lieu :** Wintzenheim
- **Niveau :** diplôme d'état de niveau 4, homologué par le Ministère de l'Agriculture.
- **Ouverture sous réserve de l'obtention du financement de la formation**



MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME :

- **L'obtention du BP passe par la validation de l'ensemble des Unités Capitalisables (UC)** qui délimitent les connaissances et les savoir-faire à acquérir.
- **Vous pouvez bénéficier de la Validation d'Acquis Académiques** selon les diplômes dont vous êtes déjà titulaire.